



IUT de l'Indre / BRI GUIDE MOBILITES 2026-2027

**Pour effectuer un stage, un
semestre ou une année de
formation universitaire à
l'étranger**



Marie-José GILLET / Sandrine LETELLIER

bri.iut.indre@univ-orleans.fr



international.iut.indre@univ-orleans.fr

Accueils sur RDV - sites de Châteauroux et d'Issoudun





Le BRI (Bureau des Relations Internationales)

qui sommes nous ?

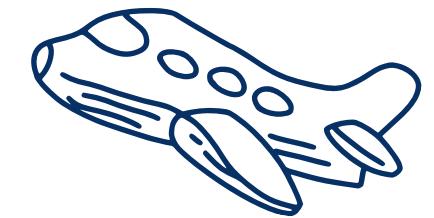
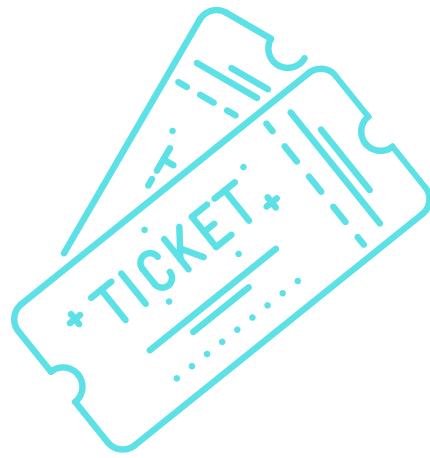
Le Bureau des Relations Internationales (BRI) est un **service de proximité** de l'IUT dédié à l'accompagnement des étudiants qui vont effectuer une mobilité à l'étranger : stage ou semestre de formation.

Le BRI est le **point de contact privilégié des étudiants** pour :

- s'informer des possibles aides financières en fonction de chaque situation,
- être accompagné dans les démarches administratives liées à la mobilité, notamment l'enregistrement via le portail en ligne dédié :
 - du stage ou de la candidature à un semestre de formation à l'étranger,
 - des demandes de financement,
 - du début et de fin de la mobilité,

Le BRI assure la gestion et le suivi de chaque dossier administratif à partir de la candidature en ligne et jusqu'au terme de la mobilité.

En résumé, le **BRI est l'interlocuteur central qui facilite et sécurise le parcours des étudiants** souhaitant vivre une expérience à l'international.



SOMMAIRE

FORMATION

1. Préparer son projet
2. Candidature université d'Orléans
3. Candidature université partenaire
4. Demande d'aides financières
5. Assurances
6. Avant le départ
7. À votre arrivée
8. Avant votre retour

1. Préparer son projet



S'informer



Participer aux réunions d'information, consulter les sites des universités partenaires.

Conditions

- Avoir validé les toutes les compétences de BUT1 pour un départ au S3 ou S4 et toutes les compétences de BUT2 pour un départ au S5.
- Etre **inscrit** à l'Université d'Orléans (UO) l'année d'avant et pendant la mobilité. BAC+1 minimum.
- Etre sélectionné par l'équipe pédagogique. Etre accepté par **l'Université d'accueil**.

Budget

- Entre **2 500 € et 6 000€ par semestre** selon le pays.
Avant le départ :
 - Passeport (86€)
 - Visa (selon pays)
 - Test de TOEFL (250€) ou autres tests de langue (selon Pays)
 - Frais de réinscription à l'UO (178€ pour 2025/26) + CVEC pour les non boursiers.

Echanger

- Aller à la rencontre des **étudiants étrangers**.
- Contacter des étudiants de ma composante déjà partis en mobilité hors-Europe.

2. Candidature Université d'Orléans

Dates de candidatures :

Hors Europe : 02 mars 2026 / Europe : 27 avril 2026

via le site internet de l'Université d'Orléans (formulaire MoveOn).

International/Partir à l'étranger/Etudier en EUROPE OU HORS EUROPE
Portail de mobilité sortante

ATTENTION : 1 seul choix de destination

JURY

L'équipe pédagogique de votre formation sélectionne les candidatures retenues selon des modalités propres à chaque département. **Vous devez vous rapprocher de votre Cheffe de Département pour connaître les modalités de candidature.**

Les critères de sélection sont généralement les résultats académiques, l'assiduité et le projet pédagogique de votre mobilité.

La décision de l'équipe pédagogique est souveraine et ne peut être contestée.

Les candidats sélectionnés seront informés fin janvier 2026. Le BRI prendra alors contact avec les intéressés pour les accompagner individuellement dans le dépôt de leur candidature sur le site Internet de l'Université d'Orléans.



DOCUMENTS

- **Photo d'identité.**
- **Carte d'identité ou Passeport** ou récépissé de demande de passeport.
- **Relevés de notes officiels** des années précédentes.
Tableau du cursus universitaire
- **Contrat pédagogique** signé par l'étudiant et la Cheffe de votre Département.
 - Attention : Les cours choisis sur votre contrat pédagogique doivent être similaires à ceux que vous auriez eu à l'université d'Orléans pendant votre mobilité. Sinon, vous devrez redoubler.
 - Licence = UNDERGRADUATE
 - Cours en ligne non-autorisés
- **Lettres de motivation.**
- **CV**

En cas de problème technique sur le portail de candidature : **moveon@univ-orleans.fr.**



3. Candidature université partenaire

LOGEMENT



Vous devez réserver votre logement dès que possible (attention aux dates d'inscription pour la réservation!).

Selon les destinations, il y a plusieurs types de logement :
Famille d'accueil
Résidence universitaire
Logement privé / colocation

Attention : Fréquemment, vous devez régler la totalité des loyers du semestre à votre arrivée .

DOCUMENTS

- **Photo d'identité**
- **Carte d'identité ou Passeport** avec une validité 6 mois après votre retour en France.

Relevés de notes officiels des années précédentes .

- **Lettre de motivation** .
- **CV** .
- **Lettre de recommandation** .
- Résultats de votre **test de langue** (si nécessaire).



Attention : liste non-exhaustive.



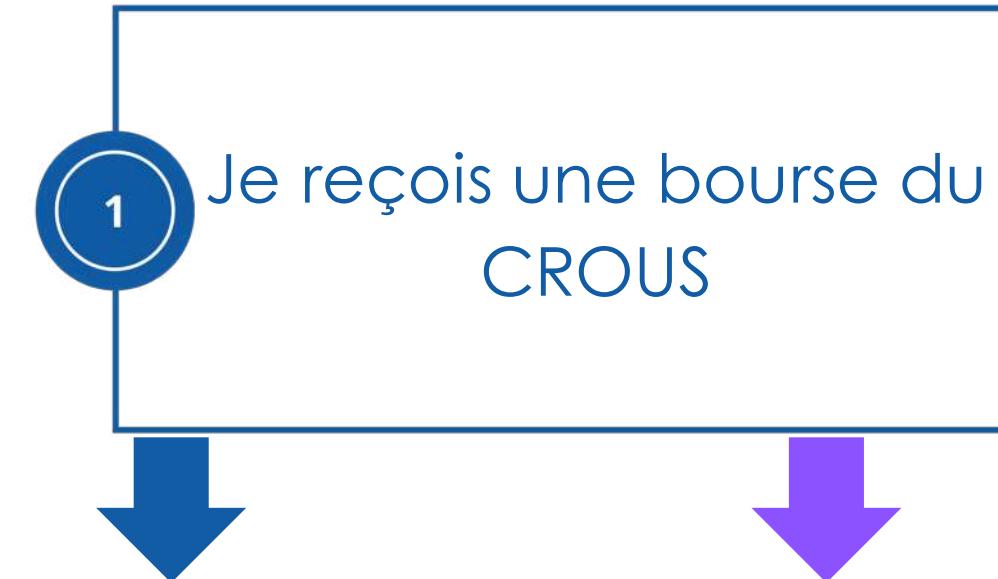
Si votre dossier de candidature est retenu, vous recevrez une **lettre d'acceptation** (félicitations!).

N'oubliez pas de la transmettre par mail à bri.iut.indre@univ-orleans.fr.

Il ne vous reste plus qu'à valider toutes les compétences de votre année et vous réinscrire à l'Université d'Orléans pour partir !

4. Demande d'aides financières

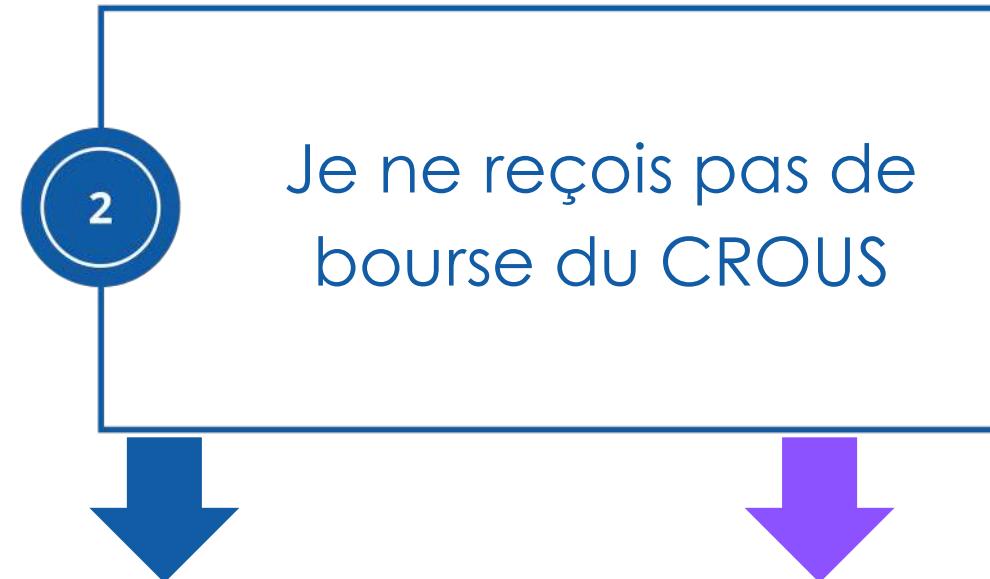
Quand faire mes démarches financières : - mi-juin pour un départ aux semestres 3 ou 5,
- mi-octobre pour un départ au semestre 4.



EUROPE



HORS-EUROPE
(dont ROYAUME-UNI et SUISSE)



EUROPE



HORS-EUROPE
(dont ROYAUME-UNI et SUISSE)



Formulaire 1F

Le **formulaire 1F - Demande de financement - ETUDES 2026/2027** permet de demander une aide financière **MOBI-CENTRE, AMI et Bourse ERASMUS+**

Demande pour un départ au 1er semestre (S3 - S5 et S6) : mi-juin à mi-août

Demande pour un départ au 2ème semestre (S4) : mi-juin au **1er décembre**

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

 Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2026/2027



Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

 Envoyer

Vous recevez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

ATTENTION : L'université ferme du 24 juillet au 18 août 2026. Pour bénéficier de l'assistance technique, effectuer votre demande avant la période de fermeture.

DOCUMENTS

- RIB à votre nom



MOBI-CENTRE : Attestation d'adhésion YEPS

Attention : Les apprentis ne peuvent pas bénéficier de Mobi-Centre.



Un souci technique ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

5. Assurances

Santé Hospitalisation

Souscrire à une assurance Santé/hospitalisation internationale est essentiel pour les longs séjours à l'étranger !

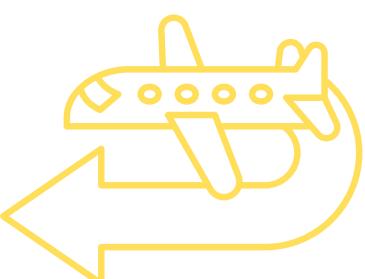
- Etre couvert du début à la fin de votre mobilité.
- **Budget** : environ 50 €/mois
- Maladie **ET** Hospitalisation
- Certains établissements partenaires vous imposeront leur propre assurance maladie/hospitalisation mais soyez vigilant, celle-ci ne couvre pas tout.
- Les assurances santé étudiantes proposent des packs pour les mobilités internationales.

Rapatriement

Veuillez vérifier que votre assurance santé internationale permet de prendre en charge le **rapatriement médical**.

Elle garantit une intervention rapide, efficace en cas de nécessité de retour vers le pays d'origine.

Les situations provoquant un rapatriement sont nombreuses : maladie, blessure, accident, crise sanitaire (COVID), crise géopolitique...



Responsabilité civile

Veuillez vérifier que votre assurance santé internationale comprend la **responsabilité civile internationale**.

- Protège contre les conséquences financières des dommages que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre séjour à l'étranger
- Conçue pour vous protéger à l'étranger, contrairement à une assurance responsabilité civile classique.

Logement

Lors de la réservation de votre logement, dans la plupart des cas, une assurance logement vous sera proposée ou sera incluse dans le loyer.

- Couvre les risques associés à votre résidence temporaire à l'étranger (dégât des eaux, incendie, cambriolage...).
- Couvre parfois le relogement temporaire ou des spécificités liées au pays d'accueil.



Avion

Il est fortement recommandé de souscrire à une **assurance annulation** pour le billet d'avion.

- **Risques d'annulation :** Problème de santé, décès dans la famille, modification des dates d'accueil, problème de permis de séjour/visa, crise sanitaire ou géopolitique...
- **Perte/vol de bagage :** Les longs séjours nécessitent des valises bien remplies. Pour éviter les mauvaises surprises, il vaut mieux prendre une assurance contre la Perte/Vol de bagage. **Vérifier que la carte bancaire utilisée pour l'achat de votre billet d'avion n'en possède pas déjà!**

6. Avant le départ

01. Fil d'Ariane

Pour les séjours de - de 6 mois, inscrivez-vous au **Fil d'Ariane** en ligne pour recevoir des alertes de sécurité pendant votre séjour dans un pays étranger.

Pour les séjours de + de 6 mois, inscrivez-vous au **Registre des français établis hors de France**.



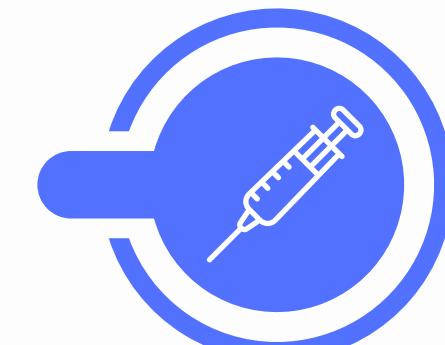
02. Relevé de notes

Transmettez votre **relevé de notes officiel de l'année 2025/2026** à bri.iut.indre@univ-orleans.fr (Voir avec votre secrétariat).



03. Carte de séjour

Les étudiants en possession d'un titre de séjour devront, l'année précédent la mobilité, demander un **titre de séjour pluriannuel** ou devront uniquement postuler pour le 2nd semestre.



04. Vaccins

Selon le pays d'accueil, il est conseillé ou obligatoire de se faire **vacciner** contre certaines maladies avant votre départ (voir fiche pays) sur le site du **Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères** : <https://www.diplomatie.gouv.fr>

05. Visa

Au besoin, faites votre **démarche visa** dès que vous avez reçu la lettre d'acceptation de l'université d'accueil.



06. Billets d'avion

Réservez votre billet d'avion une fois votre année validée et que vous avez reçu la lettre d'acceptation de l'université d'accueil.

07. Inscription 2026/2027 à l'Université d'Orléans

Vous devez vous **réinscrire à l'Université d'Orléans pour 2026/2027** et régler vos **frais d'inscription** avant de partir à l'étranger pour garder votre statut d'étudiant de l'Université d'Orléans (voir avec votre secrétariat de formation).

7. À votre arrivée

Vous représentez l'Université d'Orléans

Ambassadeur ou ambassadrice de notre établissement, merci d'être bienveillant et ouvert d'esprit face à nos homologues internationaux.

Donner le meilleur de vous-même pour que vos camarades étrangers aient envie de venir à Orléans et pour faire vivre nos échanges.

Un mauvais comportement peut fragiliser un accord international et avoir des répercussions sur toute l'université.

Nous comptons sur vous pour maintenir la coopération !



Un problème sur place ?

En cas de problème tout au long de votre séjour (logement, cours, finance, insécurité, harcèlement, difficulté d'adaptation, situation de crise géopolitique ou sanitaire, ...), l'Université d'Orléans et l'IUT de l'Indre vous accompagnent.

Si une interruption, un arrêt total ou un prolongement de la mobilité est nécessaire, merci de nous contacter au plus vite : international.iut.indre@univ-orleans.fr



Formulaire 2



DES VOTRE ARRIVEE A L'ETRANGER

Le **formulaire 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour 2026/2027** permet de recevoir 75% de l'aide financière **MOBI-CENTRE, AMI et ERASMUS+**.

Vous devez le remplir à votre arrivée dans votre établissement d'accueil. Vous ne percevrez aucun financement temps que votre formulaire 2 ne sera pas envoyé.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>

Portail de financement pour les mobilités 2026/2027



Une fois votre formulaire rempli,
n'oubliez pas de **valider la demande**
en appuyant sur

Envoyer



DOCUMENTS

- **Contrat pédagogique définitif signé** : Les cours choisis pendant la candidature peuvent avoir changé. Il faut alors refaire rapidement le contrat pédagogique et le faire valider par l'Université d'Orléans et l'Université d'accueil.
- **Attestation de début de séjour** signée par l'Université d'accueil.

AMI : Notification d'attribution **définitive** de bourse sur critères sociaux du CROUS.



BOURSE ERASMUS+ :

- **Contrat pédagogique Erasmus+ définitif signé**



Un souci technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

8. Avant votre retour



Examens sur place

Vous passerez vos examens dans votre établissement d'accueil avant votre départ.

Attention : Si vous devez passer des ratrappages sur place, cette période n'est pas prise en compte dans le calcul de votre bourse.

Les notes à l'étranger sont retranscrites en note sur 20 par équivalence (un A n'équivaut pas forcément un 18/20 selon les pays).



A la fin de votre mobilité, si vous avez validé vos examens, vous obtiendrez le nombre de crédits indiqués dans votre contrat pédagogique.

Ces crédits sont comptabilisés pour l'obtention de votre diplôme français.



**WELCOME
BACK!**

Préparer votre retour en France

Inscrivez-vous pour une nouvelle année à l'Université d'Orléans si votre cursus n'est pas terminé.

Pensez à faire vos démarches pour la rentrée (logement et de bourse auprès du CROUS, assurances, ...)

Formulaire 3

LE JOUR DE VOTRE DEPART

Le **formulaire 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour 2026/2027** permet de recevoir le reliquat de 25% de l'aide financière **MOBI-CENTRE, AMI et Bourse d'ERASMUS+**

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2026/2027



Une fois votre formulaire rempli,
n'oubliez pas de **valider la demande**
en appuyant sur

 Envoyer

DOCUMENTS

- **Attestation de fin de séjour** signée par l'Université d'accueil.
- **Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS** si elle n'a pas été transmise dans le Formulaire 2.



Un souci technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr



Sandrine LETELLIER / Marie-José GILLET

bri.iut.indre@univ-orleans.fr

02 54 08 25 50



Accueil sur RDV.